



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Cour des comptes

Question écrite n° 73546

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur l'accès à la formation pour les salariés des services à la personne. Dans son dernier rapport public annuel, la Cour des comptes rappelle que le financement public des services à la personne par le biais d'exonérations fiscales et sociales a plusieurs objectifs, connexes à ceux de la fourniture d'un service et de la lutte contre le chômage. L'un de ces objectifs consiste, en particulier, à fournir une formation aux personnes peu ou pas qualifiées. Or, regrette la Cour, « cette dimension ne fait pas l'objet d'un suivi et d'une évaluation rigoureux ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer le bilan dressé par le Gouvernement en la matière et ses intentions pour améliorer à la fois l'accès à la formation et l'évaluation précise et régulière de celui-ci.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73546

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2565

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)